

BUDGET 2006

Arrondissement de Verdun



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Verdun.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Situé dans la partie sud-ouest de l'île de Montréal, Verdun couvre une superficie de 9,8 km². L'arrondissement est bordé au nord par l'Autoroute 15, à l'ouest par le canal de l'Aqueduc, au sud par l'arrondissement de LaSalle et à l'est par le fleuve Saint-Laurent. L'omniprésence du fleuve, ses quatorze kilomètres de berges luxuriantes et son réseau exceptionnel de pistes cyclables et pédestres constituent la plus grande richesse de Verdun. Selon les plus récentes données disponibles, quelque 63 441 personnes habitent l'arrondissement. La population francophone y est fortement dominante (68 %), alors que la proportion de la population parlant une langue autre que le français et l'anglais totalise 14 % et est en progression constante. Sur le plan social, Verdun est un arrondissement hétérogène puisqu'il s'y trouve presque autant de ménages à très hauts revenus que de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté et presque autant de personnes habitant seules que de personnes vivant en familles.

Lors du dépôt du rôle 2004-2006, Verdun a enregistré la plus forte progression de tous les arrondissements de Montréal au chapitre de l'évaluation résidentielle, soit 38 %. L'arrondissement se distingue aussi par une augmentation annuelle de quelque 100 M\$ de son assiette fiscale, en raison notamment de la réalisation de projets de construction dans le quartier de L'Île-des-Sœurs. Verdun est hautement réputé pour sa capacité à rassembler les acteurs locaux dans le but d'améliorer la qualité de vie de la communauté. Le développement local s'avère un véritable succès et son exemple est cité partout au Québec. À ce chapitre, la présence de plusieurs tables de concertation dans divers champs d'activités permet aux citoyens de se mobiliser autour de causes communes et d'intervenir pour encourager l'inclusion de tous. La présence d'entreprises de prestige et d'établissements spécialisés (l'Hôpital Douglas, Groupe Pages Jaunes, l'Auditorium de Verdun et l'École de cirque) favorise aussi le rayonnement des activités de l'arrondissement.

En ce qui a trait aux infrastructures urbaines, Verdun dispose d'une gestion globale et intégrée. L'arrondissement se distingue par des efforts soutenus qui visent clairement le développement d'une expertise en cette matière. La proximité du centre des affaires de Montréal, l'excellente desserte en métro et la qualité du bâti favorisent la vocation résidentielle de l'arrondissement. Deux postes de police de quartier ont pignon sur rue dans l'arrondissement qui dispose également d'un service de Surveillance du territoire pour accroître la sécurité des citoyens. Au chapitre des graffiti, Verdun, par le biais d'un audacieux programme, poursuit leur élimination au fur et à mesure de leur apparition.

Des services de loisirs diversifiés et de grande qualité sont offerts à toutes les clientèles de l'arrondissement. L'Administration entend aussi poursuivre ses efforts pour améliorer son parc d'équipements récréatifs et sportifs ainsi que les accès au plan d'eau. Enfin, par sa vision et ses actions, Verdun fait preuve d'un intérêt majeur pour la préservation de l'environnement. La planification dans ce domaine, établie en collaboration avec des professionnels, est garante d'un développement harmonieux de la faune et de la flore.

PLAN D'AFFAIRES

En 2006, l'arrondissement de Verdun continuera d'appliquer le nouveau plan stratégique de développement dont il s'est doté en 2005, ce qui lui permettra de continuer d'assurer sa vitalité et sa prospérité dans le nouveau cadre municipal. Les actions qui sont privilégiées par les décideurs sont toujours inspirées par la volonté d'offrir des services qui, en plus de répondre aux besoins et aux attentes de la population, améliorent leur qualité de vie et ce malgré où d'année en année une dotation fut inférieure aux augmentations récurrentes aux dépenses. En même temps, les nouveaux élus et l'administration de l'arrondissement sont plus que jamais convaincus de l'importance de poursuivre l'investissement dans des projets porteurs pour l'avenir de la communauté.

L'arrondissement de Verdun compte déployer tous les efforts nécessaires visant à soutenir la croissance de son développement immobilier, évaluée à 100 M\$ par année sur un horizon de 15 ans. Pour ce faire, il faut cependant que soient maintenues les compensations financières incitatives pour les dépenses récurrentes d'entretien, de fonctionnement et d'immobilisations, lesquelles sont essentielles à la mise en valeur du territoire. Conscient que Verdun, pour atteindre un tel objectif, doit promouvoir la réalisation des divers projets de développement, l'arrondissement entend continuer à défendre son imputabilité dans ces dossiers.

Verdun continuera, en 2006, à mettre de l'avant divers mécanismes de consultation locale afin de prendre le pouls de la population quant aux orientations à donner à ses initiatives les plus prometteuses. C'est le cas du plan stratégique de développement et du plan directeur des équipements où, l'année dernière et cette année, l'arrondissement a procédé à des consultations avec des intervenants-clés. En matière d'habitation, Verdun poursuit ses démarches pour rapatrier l'ensemble des activités liées aux programmes de subventions en matière d'habitation, de même qu'à ceux destinés à la démolition des hangars, afin d'assurer la disponibilité de programmes ciblés et adaptés aux besoins particuliers des citoyens.

Depuis 1989, l'arrondissement a investi des sommes considérables pour protéger et assurer la pérennité de ses espaces verts, tels ceux du boisé de l'île des Sœurs de même que des berges qui ceignent le territoire. À cette fin, Verdun entend continuer à faire de la richesse de ses rives et de ses berges une priorité en 2006 au profit des familles résidentes et des visiteurs. De plus, l'arrondissement prévoit entreprendre, en 2006, la construction d'un golf écologique de haut calibre dans le quartier de L'Île-des-Sœurs.

Le maintien des services offerts par les bibliothèques de l'arrondissement sera assuré tout au long de l'année 2006, en dépit des coupures des dernières années dans le programme d'aide au développement des collections. De plus, une imposante table de concertation dédiée au développement social et communautaire mise de l'avant en 2004, poursuivra ses travaux en 2006.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Le budget de 2006 de l'arrondissement de Verdun totalise 32 744 800 \$ en dépenses et 3 487 300 \$ en revenus.

Pour assumer les contraintes des dernières années, le coût de l'harmonisation des conditions de travail des employés, incluant les avantages sociaux, de même que les responsabilités relatives à la loi 33, l'arrondissement s'est vu contraint en 2004 et 2005, d'utiliser les sommes du fonds de développement inclus dans le calcul de sa dotation dans le cadre du budget dynamique et évolutif. Ce problème de sous dotation maintenu en 2006 oblige à faire une rationalisation ainsi qu'à reconduire la décision concernant certaines dépenses récurrentes qui ont été et devront encore être financées à même le surplus accumulé.

Puisque sa dotation de 2006 est insuffisante pour rencontrer l'augmentation des obligations déjà en place dont, entre autres, l'augmentation des coûts des dépenses énergétiques, la collecte et le transport de matières résiduelles et l'harmonisation des conditions de travail, l'arrondissement s'est vu contraint, en plus d'effectuer un exercice de rationalisation des dépenses, d'appliquer une taxe spéciale en ayant comme volonté de ne pas augmenter la charge fiscale. L'arrondissement procède depuis 1995 à un réaménagement important de ses façons de faire pour l'ensemble de ses services. De plus, une analyse de ses tarifications est présentement en cours. La réalisation du nouveau plan de développement stratégique dont il s'est doté devrait permettre à l'arrondissement de continuer à assurer sa vitalité et sa prospérité dans le nouveau cadre municipal.

Les ressources pour assumer les nouvelles responsabilités concernant le développement social et communautaire ne sont toujours pas prévues, l'arrondissement n'ayant pas obtenu les crédits budgétaires nécessaires à cette fin.

Arrondissement de Verdun

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	18,0	18,0	-
	Greffe	3,0	3,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	121,5	125,3	3,1
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	87,5	112,0	28,0
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	930,4	972,9	4,6
	Transport collectif et autres	29,2	28,7	(1,7)
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	64,7	64,7	-
	Déchets domestiques	16,5	16,3	(1,2)
	Matières secondaires	8,0	6,0	(25,0)
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	75,7	74,1	(2,1)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	172,5	169,6	(1,7)
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	3,8	3,8	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	192,5	197,0	2,3
	Patinoires intérieures et extérieures	303,0	269,3	(11,1)
	Piscines, plages et ports de plaisance	129,7	139,5	7,6
	Parcs et terrains de jeu	101,8	98,8	(2,9)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	86,3	137,4	59,2
	Centres communautaires – activités culturelles	23,4	23,4	-
	Bibliothèques	215,4	227,5	5,6
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	51,7	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		28 499,8	29 257,5	2,7
Montant additionnel ²		0,0	800,0	-
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		31 134,4	32 744,8	5,2

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	81,6	81,6	-
Autres services rendus	2 219,6	2 281,0	2,8
Autres revenus	197,0	184,9	(6,1)
Transferts	136,4	139,8	2,5
Montant d'équilibre ¹	28 499,8	29 257,5	2,7
Montant additionnel ²	0,0	800,0	-
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	31 134,4	32 744,8	5,2

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	242,6	330,5	36,2
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	2 335,2	2 342,3	0,3
	Greffe	463,5	481,7	3,9
	Gestion du personnel	753,4	740,0	(1,8)
	Autres	1 010,6	991,5	(1,9)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	714,0	763,4	6,9
Transport	Voirie municipale	4 891,7	5 441,7	11,2
	Enlèvement de la neige	3 351,8	3 067,6	(8,5)
	Éclairage des rues	976,1	1 076,9	10,3
	Circulation et stationnement	632,9	675,9	6,8
	Transport collectif et autres	27,5	27,8	1,1
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	640,1	693,4	8,3
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	776,6	923,2	18,9
	Déchets domestiques	2 156,3	2 417,2	12,1
	Matières secondaires	468,6	506,4	8,1
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	355,7	366,8	3,1
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	120,0	98,4	(18,0)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	699,7	726,4	3,8
	Promotion et développement économique	320,5	397,9	24,1
	Rénovation urbaine	473,3	503,3	6,3
	Autres	80,0	75,0	(6,3)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	1 859,9	1 885,4	1,4
	Patinoires intérieures et extérieures	1 630,5	1 717,7	5,3
	Piscines, plages et ports de plaisance	730,2	844,5	15,7
	Parcs et terrains de jeu	2 436,3	2 584,2	6,1
	Expositions, foires et autres activités récréatives	754,2	811,9	7,7
	Centres communautaires – activités culturelles	494,3	515,5	4,3
	Bibliothèques	1 734,7	1 734,4	(0,0)
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	4,2	3,9	(7,1)
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		31 134,4	32 744,8	5,2

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Élus		46,9			0,0
Cadres et contremaîtres		3 512,0			38,0
Professionnels et cols blancs		7 142,3			135,5
Cols bleus		8 478,5			146,0
	18 238,8	19 179,7	5,2	319,5	319,5
Biens, services et autres objets de dépenses	12 895,6	13 565,1	5,2		
Total du budget de fonctionnement	31 134,4	32 744,8	5,2		